

Présentation au S3PI de l'Artois Le 05 octobre 2012

Tri Valorisation Matière et Energie

1

Le SYMEVAD – un regroupement pour une politique ambitieuse de valorisation des déchets



SYMEVAD = SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets



Créé le 1er janvier 2007

- 82 communes
- 310 500 habitants
- 222 000 T de déchets traités



1

La compétence exercée

Le SYMEVAD est un Etablissement Public créé par la volonté des 3 Intercommunalités qui lui ont transféré la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés».



Compétence collecte = Agglos



Compétence traitement = Symevad





Un centre d'enfouissement fermé en 2005 à Leforest (62)



vue générale du site réaménagé



Un centre de tri vieillissant et 100% manuel à Evin-Malmaison







Un centre de compostage à la capacité insuffisante et voué à la fermeture à Sin-Le-Noble









♦ Une production de déchets en constante hausse + 10% (2001/2007)

Et enfin une usine d'incinération des ordures ménagères aux normes mais en fin de vie et non équipée de valorisation énergétique (arrêt au 31/12/2013)







Tri Valorisation Matière et Energie

2

La réponse : un schéma complet



Les choix politiques

- Respect strict de la hiérarchisation du traitement des déchets et du principe de « déchet ultime »
- Réduction des déchets
- Valorisation maximale (matière puis énergie)
- Exemplarité environnementale sur tous les sites de traitement
- Maîtrise des coûts de traitement
- Sensibilisation et information des usagers
- Assurer de bonnes conditions de travail aux employés des futures unités de traitement



Les ambitions du programme

	Objectifs du Grenelle	Objectifs SYMEVAD 2015
Objectif de réduction des quantités de déchets	- 7 %	-7 % Fin 2011 -6%
Objectif de valorisation matière et organique	45 %	55 % Fin 2011 50,3%
Diminution du recours à l'enfouissement et à l'incinération	- 15 %	- 40 %
Limite maximale du recours à l'incinération ou l'enfouissement (du gisement global)	60 %	35 %
Evolution des contributions des Agglomérations membres 2009-2014	-	0 %





1- Le Programme Local de Prévention (PLP)





- Promotion du compostage à domicile
- Réduction des déchets dangereux
- Sensibilisation à la prévention
- Modification des comportements d'achats
- Limitation des imprimés non sollicités
- Promotion du réemploi
- Mise en oeuvre d'une Tarification Incitative
- Eco-responsabilité des administrations









2- Réalisation d'un centre de tri

Mise en service en 2011 d'un centre de tri moderne, performant de 30 000 t/an







2- Centre de tri ... HQE et BBC

- Panneaux solaires pour Eau Chaude Sanitaire (25 m²)
- Toiture végétalisée
- Récupération et réutilisation de l'eau de pluie
- Ventilation double flux
- Isolation renforcée
- Centrale photovoltaïque de 3 000 m²: 340 000 kwh/an

Les conditions de travail : une priorité

- Cabine chauffée climatisée insonorisée
- Eclairage naturel
- Capotage pour bruit et poussière
- Centrale et réseau d'aspiration des poussières
- Postes de travail ergonomiques









1

2- Centre de tri PEDAGOGIQUE



Salle d'exposition permanente

- → Un parcours de visite de la chaîne de tri
 - Passerelle vitrée

- → Un espace ludique de sensibilisation à :
 - la réduction des déchets
 - · les gestes de tri
 - les filières de recyclage







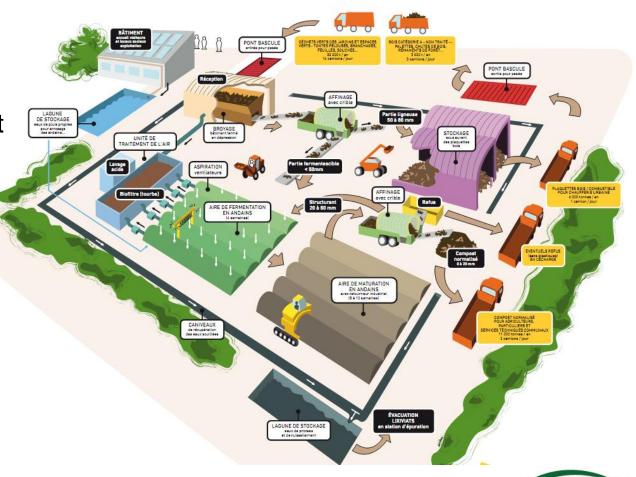
3- Projet d'unité de compostage sur Vitry-en-Artois

Capacité annuelle:

32 000 t de déchets verts et 3 000 t de bois

Production de compost agricole et plaquette bois/combustible pour chaufferies

Mise en service: 2014







4- Projet de ressourceries

Réalisation de ressourceries (2013/2015)

- Sur la CAHC (2013) : 40 emplois d'insertion prévus
- Sur la CAD et Osartis (2015)





En conclusion des projets ambitieux





Programme d'investissement global : 75 Millions d'€











Tri Valorisation Matière et Energie

3

Le TVME au cœur de ce dispositif



Genèse du projet

Mars 2007 : décisions du comité syndical

- Choix du principe d'une unité de Tri Mécano Biologique (TMB) pour le traitement des OMR à place de la filière incinération
- Réduire au maximum la production de déchets par la prévention
- Optimiser la valorisation matière et énergétique des OMR
- → Lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'une unité de TMB avec production de Combustible Solide de Récupération (CSR)
- Adhésion volontaire au programme européen Reduce puis signature en 2009 d'un Programme Local de Prévention



Synthèse de l'étude de faisabilité

Le SYMEVAD a choisi :

- De maîtriser l'investissement,
- De co-responsabiliser le concepteur, le constructeur et l'exploitant,
- De disposer de garanties solides et pérennes sur les débouchés,
- D'avoir recours à une procédure de « dialogue compétitif » autorisant l'optimisation technologique des projets,
- De s'interdire la valorisation agricole du compost d'OMR,
- De rechercher les meilleures technologies européennes : nombreuses visites en Italie, Angleterre et Allemagne.





Composition de nos ordures ménagères résiduelles :

Catégories MODECOM

Déchets putrescibles

Papiers/cartons

Composites

Plastiques

Inertes / verre

Textiles sanitaires

Textiles

Métaux

Déchets ménagers spéciaux

Incombustibles non classés

Fines < 20mm



Incinération

OU

Enfouissement en ISDND (« décharge »)



Principe du TVME

Recyclage Filières dédiées



Flux humide Valorisation Bio Compostage/méthanisation



Flux sec
Valorisation Haut PCI
(CSR)

Elimination
UVE et ISDND





Les objectifs de l'installation (extraits du programme)

- réduire les tonnages de déchets enfouis (taux de diversion maxi),
- augmenter le taux de **valorisation matière** (métaux ferreux, non ferreux, inertes ...),
- augmenter le taux de valorisation énergétique avec substitution d'énergies fossiles par la production un combustible de substitution (CSR) de qualité cimentière, par le traitement éventuel de la matière organique par méthanisation...,
- maintenir un **coût de traitement acceptable** et maîtrisé pour l'avenir (objectif 100 €HT/t),
- assurer de très bonnes conditions de travail.



Un équipement volontairement sous-dimensionné

Tonnages actuels = 110 800 tonnes (enfouis ou incinérés)

Tonnages du programme : 86 000 t/an soit le tonnage attendu à long terme avec l'aboutissement des politiques de prévention et en particulier la redevance incitative :

• OMR: 62 000 tonnes

• Encombrants (non recyclables de déchèteries) : 20 000 tonnes

• Refus du tri sélectif : 4 000 tonnes

Mais la flexibilité de l'équipement peut permettre d'augmenter temporairement la capacité d'accueil des OMR afin de limiter l'externalisation du traitement pendant la période transitoire :

Tonnages du DDAE: 100 000 t/an (soit -10% / tonnage actuel)

• OMR: 76 000 tonnes

• Encombrants (non recyclables de déchèteries) : 20 000 tonnes

• Refus du tri sélectif : 4 000 tonnes





Tri Valorisation Matière et Energie

4

Un coût de traitement maîtrisé



Coûts d'investissement et fonctionnement

	TVME
Investissements (yc études et déconstruction)	48,1 M€
Dépenses Fonctionnement (yc traitement des sous-produits et TGAP) (yc personnels : 21)	6,3 M€/an
Recettes fonctionnement	1,9 M€/an (dont 1,4 M€ biogaz)
Coût à la tonne hors subvention (yc Frais Financiers)	Env 100 €HT

Pour mémoire :

Coût de l'actuelle usine d'incinération : 70 € / tonne

Coût de l'incinération en France (étude ADEME 2011) : > 100 € / tonne

Coût de l'enfouissement (2015) : 89 € à 101 € / tonne (selon TGAP)

Mais perspectives de renchérissement des traitements classiques

hausse de la TGAP annoncée (à la Conférence Environnementale)



Planning

Avril 2011 : lancement du dialogue compétitif

Dialogue: 4 candidats, 2 auditions et une visite de site par candidat

Juin 2012 : attribution du marché

Novembre 2012 : dépôt DDAE et PC

Novembre 2013 : début construction

Février 2014 : déconstruction UIOM

Mai 2015: fin construction

Octobre 2015 : Réception

Mai 2015 à Fin 2017 : Exploitation en Tranche Conditionnelle 2

(+ 2 ans en TC3)



Groupement pour la conception/construction/exploitation

TIRU (Filiale EDF): Mandataire du groupement, Constructeur et Exploitant

Principaux sous-traitants de TIRU:



- OPTYMA: Licencié du procédé MYT sur les marchés français, anglais et canadiens
- GIRUS: Appui Conception Process
- HOLCIM: Groupe Cimentier Repreneur des CSR (contrat tri-partite)
- SEPOC : Ingénieur conseil chargé de la Maîtrise d'Œuvre
- RAMERY BATIMENT : Cotraitant GC / VRD



• RAMERY ENVIRONNEMENT : Cotraitant Exploitation



SCENARIO ARA : Cotraitant Architecte







5

Mise en œuvre d'un process éprouvé depuis 7 ans en Allemagne





Le procédé MYT, un modèle d'Excellence Opérationnelle appliqué au SYMEVAD

Une unité de référence dans le Land du Bade-Wurtemberg développée en régie par le syndicat de traitement ZAK

Plus de 550 000 tonnes de déchets traitées depuis 2006

Une propreté des espaces inégalée

Une automatisation maximale des chaînes de traitement

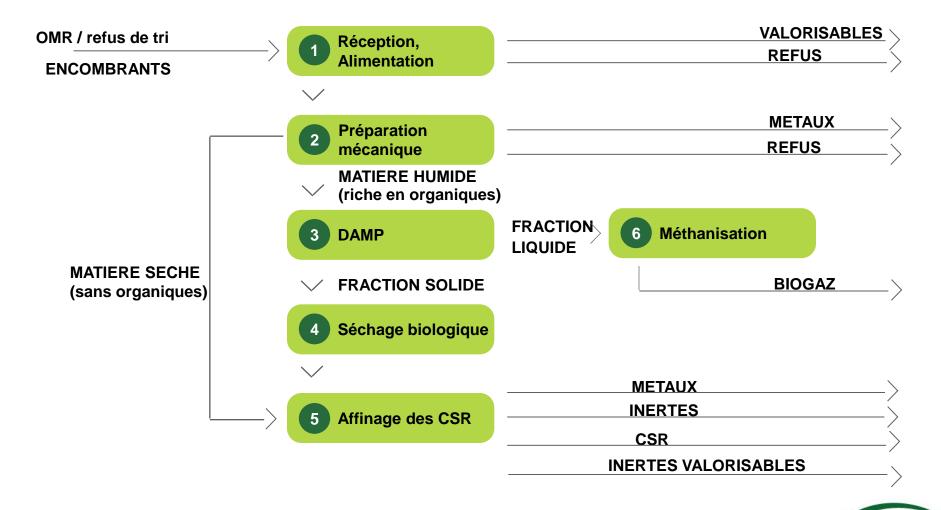
Un traitement d'air efficace grâce à un confinement total des équipements

Un rendement de valorisation maximal : le procédé MYT*

* MYT (Maximum Yield Technology – Technologie à rendement maximal)



Principes de traitement









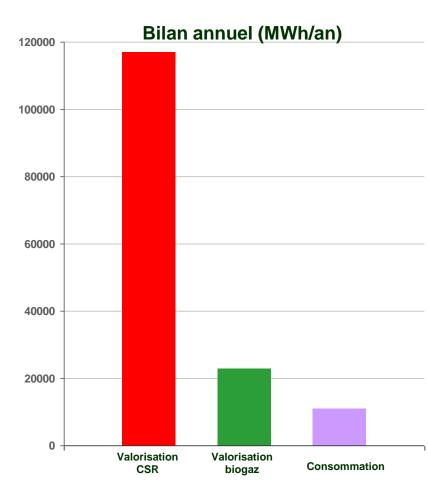


6

Une production optimisée d'énergie et de valorisation matière



Une valorisation énergétique optimisée



Bilan carbone neutre pour le site

Bilan net de production énergétique :

→ 128 000 MWh / an

Soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 60 000 hab

Soit l'équivalent de la production électrique de 60 éoliennes de 1 MW ou de 94 ha de panneaux photovoltaïques

→1 490 kWh / tonne entrante

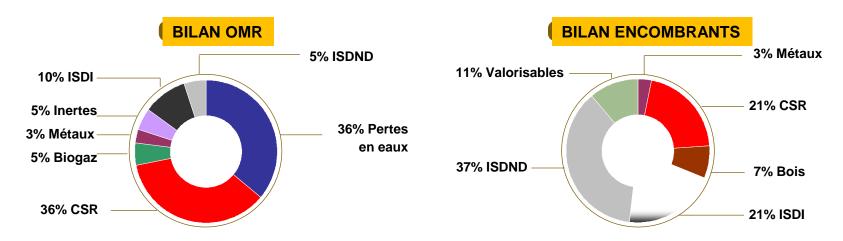
Soit 30 fois plus que l'enfouissement

Soit 4 fois plus qu'une usine d'incinération avec valorisation électrique

Soit 50 % de plus qu'une usine d'incinération avec cogénération

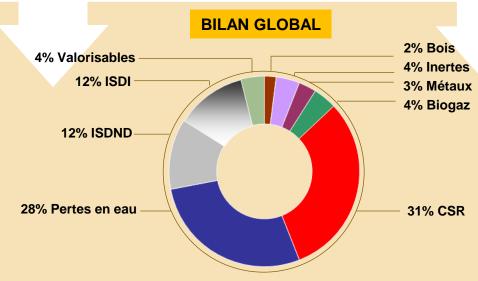


Bilan matière



Taux de diversion : > 85 %





Taux de diversion : > 76 %





Tri Valorisation Matière et Energie

7

Communication



Communication

Auprès des élus

• Présentation aux élus des conseils communautaires de la CAHC, de la CAD et d'OSARTIS

Auprès des associations et de la société civile

- Visite d'unités TMB en France et à l'étranger avec des représentants du CRANE
- Présentation au CRANE le 17 avril 2009
- Présentation ADEME nationale janv 2010
- Présentation au Conseil de Développement de la CAHC en déc 2010 et avril 2012

Auprès de la presse

- Article Voix du Nord oct 2008 et janv 2009
- Conférence de presse à Evin-Malmaison le 10 juillet 2012
- Conférence de presse en Allemagne sur le site de ZAK le 19 sept 2012

Réalisation d'une plaquette, d'un film





8

Intérêt du projet par rapport à la situation actuelle



Intérêt du projet par rapport à la situation actuelle

Réduction des tonnages enfouis et incinérés

♦ -50% /situation actuelle

Augmenter le taux de recyclage

\$\to\$ Le taux de valo matière atteindra 60% (obj Grenelle 45%)

Augmenter le taux de valorisation énergétique avec substitution d'énergies fossiles

♦ de presque 0% à 83% du contenu énergétique des OMR par :

- le biogaz issu de la biomasse des OMR
- les CSR

Maintenir un coût de traitement acceptable et maîtrisé

Mettre en place un procédé largement accepté







Tri Valorisation Matière et Energie

9

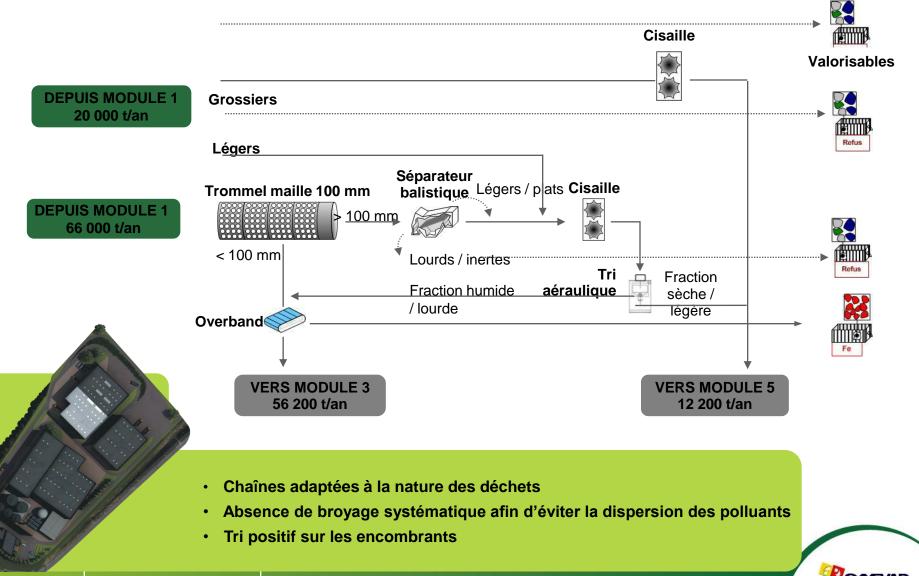
ANNEXES

Diapositives complémentaires sur le process



2

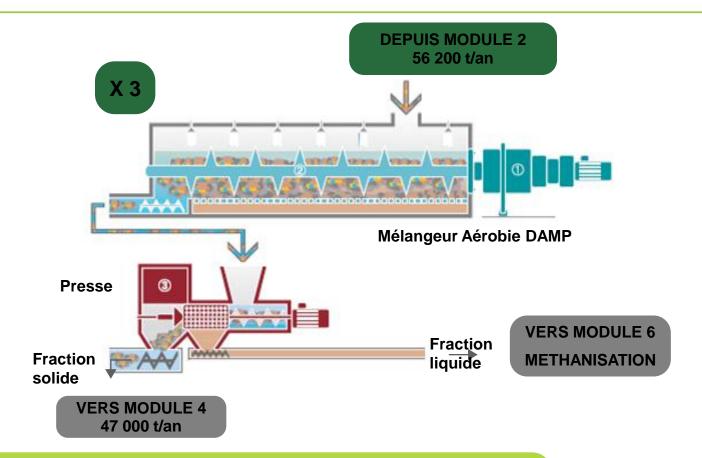
Préparation mécanique des déchets





DAMP, cœur de procédé : Générateur d'énergie

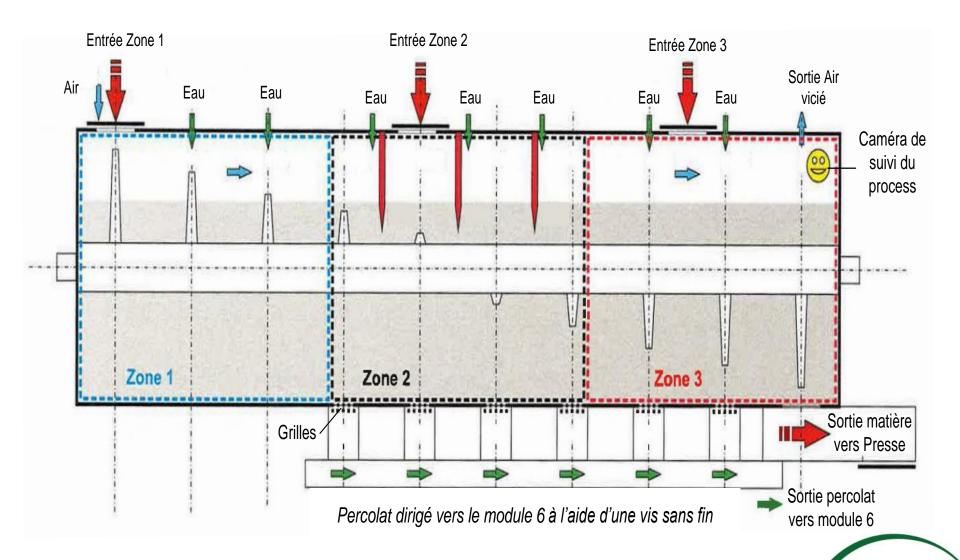




- · Simplicité et robustesse du système
- Homogénéisation et réduction granulométrique du produit pour les étapes de séchage et affinage
- Récupération de la fraction organique pour valorisation énergétique sur site
- · Qualité des CSR assurée par la séparation du chlore non synthétique



Schéma de principe des DAMP









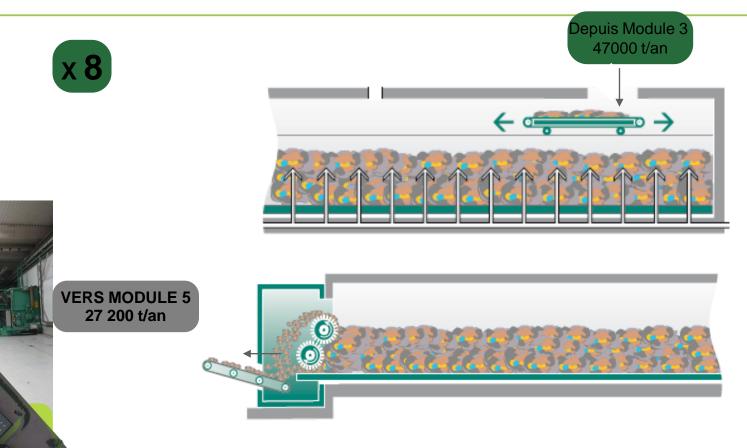
Détail du DAMP

- Volume utile : 250 m³
- Les eaux issues du pressurage en sortie de DAMP :
 1,5 à 2m3 / t d'OMr
- Temps de séjour moyen : 2 à 3 jours
- Température interne moyenne : 35°C
- Siccité de la matière en sortie DAMP: 55 à 60% MS



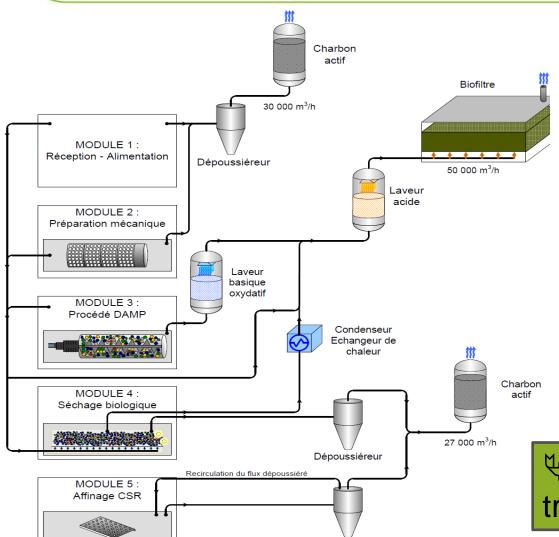


Un séchage biologique performant



- · Pilotage automatisé avec vidage/remplissage automatique
- Séchage naturel sans apport d'énergie extérieure
- Confinement total y compris pendant le chargement et l'extraction
- Rendement de séchage optimisé grâce aux DAMP : 90% de siccité sortie tunne

Un traitement des odeurs adapté à chaque module



- Capotages pour contenir les odeurs à la source
- Un traitement « à la carte » spécifiquement adapté aux caractéristiques de l'air de chaque module
- Des technologies fiables et éprouvées
- Une implantation au plus près des sources, sur le modèle du ZAK
- Une absence de « cascade » de l'air souillé vers des locaux accueillant du personnel

\$... des conditions de travail remarquables



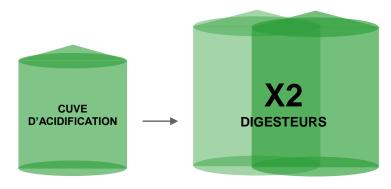
Dépoussiéreur



Une méthanisation fiable et éprouvée



Prétraitement physique des effluents liquides sortie DAMP: 2 tamis rotatifs et 1 dessableur





Injection au réseau GrDF

- Procédé, infiniment mélangé, simple et éprouvé : de nombreuses références en traitement d'eaux industrielles (STEP)
- · Valorisation énergétique de la matière organique
- · Pas de digestat en ISDND
- Production de biogaz de grande qualité à environ 70 % de méthane
- · Absence totale de nuisances



Ratios sur la méthanisation

Volume entrant: 130 000 m³/an

Volume digesteurs: 2 x 1 865 m³ utiles

Temps de séjour moyen dans les digesteurs : 13 jours (mésophile : 33 à 38 ° C)

Volume biogaz produit : 3 000 000 Nm³/an à 70% CH₄

Rendement: 33 Nm³ de biométhane à 90% CH₄ / t d'OMR (hors autoconso)

Capacité maximale de production de biométhane : 283 Nm³/h

\$\times \enlèvement mini du r\u00e9seau GRDF local = 950 m³/h et moy 1 820 m³/h

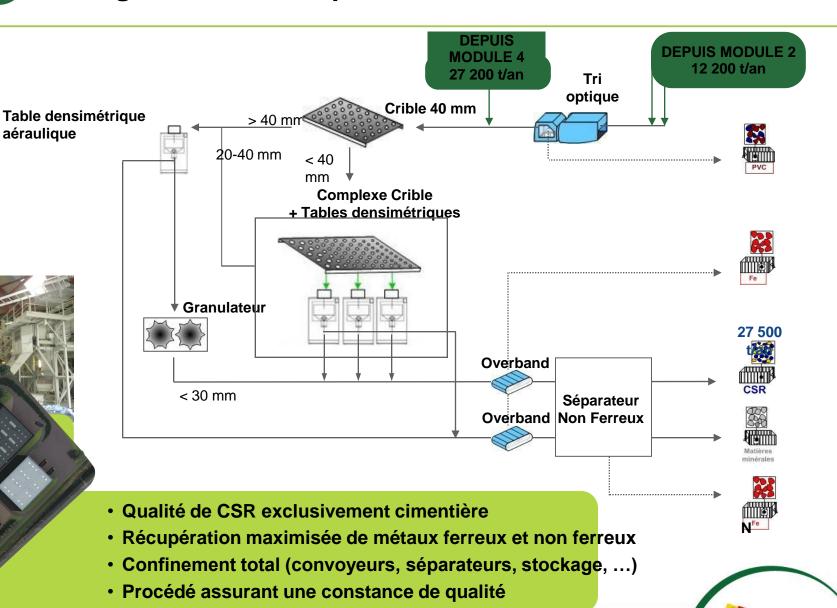
Pour la réinjection : Gaz B à 4 bars

Synergie avec la STEP de la CAHC : pour le traitements des effluents de la métha et pour le biogaz produit par la STEP



5

Affinage : un CSR de qualité constante



Module 5 affinage : Un CSR de qualité



Création de 2 catégories de CSR de qualité, à PCI et granulométrie différents :

- Un CSR essentiellement issu des OMR : 0 – 20 mm (13 000 kJ/kg)
- Un CSR mixte : encombrants / OMR : 0 – 30 mm (17 000 kJ/kg)

- Un CSR homogène et de qualité constante
- Teneur en chlore < 0,5 %
- Taux d'humidité < 10 %
- Valorisation en cimenterie ou en centrale thermique : prix plafond garanti par le groupement avec clause d'intéressement



Module 5 Affinage : les Inertes



Création de 2 catégories d'inertes de qualités différentes:

- Un inerte 0 20 mm, <u>valorisable</u> en agrégat
- Un inerte 0 30 mm, de qualité ISDI

Optimisation du coût d'exploitation et augmentation du taux de diversion

